

DE QUELQUES DETERMINANTS DE LA DURABILITE ET DE LA RESILIENCE DU PROCESSUS D'AMELIORATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN ALGERIE

M.L. CHERFAOUI

Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie, Division Economie Agricole, Agro-Alimentaire et Rurale
2, rue des frères Ouaddek, BP : 200, Hacen Badi, El Harrach, Alger, Algérie.

mohammedlarbicherfaoui@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Malgré l'ampleur des impacts indéniables qui ont pu être obtenus en matière d'amélioration du niveau de sécurité alimentaire nationale, grâce à la rénovation des différentes politiques sectorielles concernées, au centre desquelles celles de l'agriculture et du développement rural, cet objectif représente une œuvre de longue haleine.

La dynamique engagée repose pour une part sensible sur un effort budgétaire conséquent de l'Etat, particulièrement depuis les décisions annoncées par le président de la République lors des Assises tenues à Biskra (février 2011), ce qui impose de gérer le risque pouvant découler d'un contexte économique défavorable, comme des effets du changement climatique. Cette contribution, qui traite de cette préoccupation, examine d'abord l'état des lieux en matière de progrès obtenus au plan de la diversification et des performances de la production, avant d'aborder certains déterminants considérés comme clés pour la durabilité et la résilience du processus de consolidation de la sécurité alimentaire en Algérie. Il s'agira ainsi successivement de la question de la régulation des marchés et de la construction d'un système d'alerte précoce de la production et des prix, de l'accroissement des superficies irriguées, et enfin de la question englobante de l'adaptation du cadre institutionnel, étroitement liée à celle des réformes sociales, reposant essentiellement sur la promotion de nouveaux comportements des acteurs.

Au terme de cette revue, il apparaît que pour le volet technique, la voie semble relativement bien balisée. Par contre, le déterminant central de l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire semble être celui de la capacité sociale - au sens d'une résultante de l'interaction et de la confrontation des stratégies des diverses catégories d'acteurs -, à conduire et parachever une complète sortie de l'ère antérieure.

Ainsi, le renouvellement de la gouvernance nationale, dans ses dimensions sectorielles, de filières, et des territoires, passe par la mise au centre des questionnements du comment faire pour mieux assurer la promotion de la participation et de la responsabilisation des diverses parties prenantes. Cela implique en particulier pour le secteur agricole et le monde rural, de mener à son terme la sortie entamée - avec notamment la diffusion des approches participatives, et la place accordée à la dimension genre -, des approches technicistes et du "tout quantitatif", grâce à une prise en charge efficace des dimensions sociales.

Mots Clés : sécurité alimentaire, cadre institutionnel, ressources hydriques, régulation, politiques agricole et rurale, participation, stratégies, comportements.

SUMMARY

Despite the magnitude of undeniable impacts have been achieved in improving the level of national security, with the renovation of various sectoral policies, the center of which those of agriculture and rural development, this goal is a long-term work.

The momentum for a substantial part based on a fiscal effort therefore the state, especially since the decisions announced by the President at the Assizes held in Biskra (February 2011), which requires to manage the risk arising from an unfavorable economic environment, such as climate change. This contribution deals with this concern, first examines the current situation regarding progress made in terms of diversification and performance of production, before addressing some key determinants considered for sustainability and resilience the process of consolidation of food safety in Algeria. It will thus turn to the question of the regulation of markets and building an early warning of production and price system, the increase in irrigated land, and finally encompassing issue of adaptation institutional framework, closely related to social reforms, based primarily on the promotion of new behavior of actors.

At the end of this review, it appears that for the technical side, the path seems relatively well marked. For cons, the central determinant of the achievement of food security seems to be the social capacity - meaning a result of the interaction and confrontation strategies of the various categories of stakeholders - to drive and complete a full output of the previous era. Thus, renewal of national governance in its sector size, sectors and territories, through the establishment of central questions of how to better promote the participation and empowerment of stakeholders. This implies in particular the agricultural sector and rural areas, to carry out his term started - including the dissemination of participatory approaches, the emphasis on the gender dimension - of technicist approaches and quantitative" any" through effective management of social dimensions.

Key Words : food security, institutional framework, water resources, regulatory, agricultural and rural policies, participation, strategies, behavior.

INTRODUCTION

En Algérie, pour des raisons à la fois internes, tenant au coût des importations de produits alimentaires, et au niveau relativement élevé des prix des produits agricoles sur les marchés, payés par les consommateurs, et externes dues à la situation des marchés mondiaux de produits agricoles,

rendant plus aléatoire et complexe l'accès aux importations pour pallier l'insuffisance de l'offre locale, la question de la sécurité alimentaire est revenue et s'est installée au premier rang des préoccupations.

Il apparaît clairement que si des impacts indéniables ont pu être obtenus grâce à la rénovation des différentes politiques sectorielles concernées, au centre desquelles

celles de l'agriculture et du développement rural, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, des ressources hydriques, du commerce, de l'industrie, de la pêche et des ressources halieutiques, de la recherche scientifique et du développement technologique, et de la formation, la consolidation durable de la sécurité alimentaire nationale représente une œuvre de longue haleine exigeant une continuité et un renforcement conséquent des programmes initiés depuis le début de la décennie 2000.

La dynamique engagée repose pour une part sensible sur un effort conséquent de l'Etat, particulièrement depuis les décisions annoncées par le président de la République lors des Assises tenues à Biskra (février 2011), ce qui contraint d'avoir présent à l'esprit et de gérer le risque pouvant découler d'un contexte défavorable, qui peut également avoir des causes climatiques. Ces réalités imposent de veiller à générer des ressources suffisantes au sein des exploitations et des entreprises en amont et en aval des filières, pour progressivement moins dépendre des ressources budgétaires de l'Etat pour leur développement, comme de prendre en charge de manière plus large et ferme les programmes complémentaires initiés, tel celui visant l'atténuation des effets des changements climatiques.

Cette contribution présente d'abord un état des lieux en matière de progrès obtenus au plan de la diversification et des performances de la production, avant d'aborder certains déterminants considérés comme clés pour la durabilité et la résilience du processus de consolidation de la sécurité alimentaire en Algérie. Il s'agira ainsi successivement de

présenter les impacts encourageants de la politique de Renouveau agricole, d'évoquer la question de la régulation des marchés et la construction d'un système d'alerte précoce de la production et des prix, celle de l'accroissement des superficies irriguées, et enfin la question englobante de la poursuite des réformes sociales, de l'adaptation du cadre institutionnel reposant essentiellement sur la promotion de nouveaux comportements des acteurs.

1. Les impacts encourageants induits par la mise en œuvre de la nouvelle politique de Renouveau agricole et rural

En Algérie, la croissance du PIB qui atteignait 7% en 1977/79, a chuté à 0,7 % après le choc pétrolier de 1986, pour se situer à 2,3% en 2007/2009, soit un niveau alors deux fois moindre que celui des voisins Maroc et Tunisie. Au cours de ces dernières années, on constate que les ressources mobilisées par l'Etat pour soutenir la croissance, évaluées à 500 milliards de dollars, soit environ trois fois le PIB, ont eu un impact net. La croissance générée s'est élevée à 2,5% en 2011, 2,6% en 2012, alors que la loi de finances 2013 affiche une projection égale à 5% globalement, et à 5,3% hors hydrocarbures.

Ainsi, les résultats des mesures de remise en ordre du système économique national et les programmes d'investissement publics, allant en particulier à la mise à niveau des infrastructures de toutes natures, s'ils ont porté une dynamique de reprise de l'activité économique et assuré des emplois et des revenus aux populations, se concrétisent à un rythme qui peut être sensiblement amélioré. Les actions en cours visent dans ce

contexte à permettre au pays de se doter d'une capacité à transformer en croissance solide et durable l'effort budgétaire consenti aux différents secteurs et les innovations d'architecture et de mode de fonctionnement du système économique national. On le constate très bien dans le cas du secteur agricole où les progrès en matière de diversification de la production et de rendements, réalisés depuis 2009 notamment, ont été supérieurs à ceux fixés par les Contrats de performances.

Les progrès enregistrés depuis la réorientation de la politique agricole intervenue au début de la décennie 2000, qui ont bénéficié d'une nouvelle impulsion avec l'avènement du Renouveau Agricole et Rural en 2009, peuvent être appréciés au travers des indicateurs clés ci-après pour la période 2000 à 2011 :

- La production nationale est passée de 9,1 M (millions) Tonnes (T) en 2000, à 25 M de T (maximum réalisé en 2011), soit une avancée qui correspond à presque un triplement (+ 178%) ;

- Les disponibilités alimentaires sont passées de 1,6 M de T en 2000 à 3,6 M de T (maximum en 2011), soit une augmentation équivalente à 123% ;

- Ce niveau de disponibilités a été assuré par le recours aux importations qui, de 6,8 M de T (minimum en 2001), ont atteint 11,5 M de T (maximum en 2011), soit un accroissement de 70% environ en volume ;

- Le taux de couverture par la production nationale a évolué de 55% en 2000 à 68% en 2005, et on constate que le pays parvient à "tenir" le niveau de 70% sur la période 2004 à 2011, avec des variations limitées. Cela représente un acquis impor-

tant, au sens où les performances en volume de la production n'enregistrent pas des variations aussi amples et brutales qu'au cours des périodes antérieures. Cela illustre d'une part les effets de l'amélioration de l'accès des exploitants à la ressource hydraulique, ce qui limite les effets des aléas climatiques, et de la diversification de la production, les variations des cultures en sec et en particulier les céréales - 61,2 M de qx en 2009, 42,5 M de qx en 2011, puis 55,0 M de qx en 2012 -, étant compensées par les autres spéculations, telles les cultures maraîchères qui sont passées d'une moyenne de 58,6 M de qx en 2005-2008, à 95,7 M de qx en 2011. Le programme d'extension de l'irrigation d'appoint des céréales va permettre à la fois d'améliorer et de stabiliser la production céréalière et de poursuivre l'amélioration des rendements. Des avancées similaires ont été concrétisées pour la pomme de terre, qui d'une moyenne de 20,0 M de qx en 2005-2008, est parvenue à une production de 37,8 M de qx en 2011.

La structure des importations révèle que plus de 65 % des produits alimentaires importés sont constitués par quatre produits, à savoir :

- les céréales qui ont représenté 40% des produits importés (en valeur) en 2000, 46% en 2008, pour passer à 28% en 2010 ;

- le lait et les produits laitiers dont la part dans l'importation est passée de 16% en 2000 à 19% en 2007 et à 14% en 2010 ;

- l'huile et les graisses dont la part dans l'importation est passée de 8% en 2000, à 11% en 2003, 9% en 2007 et 10% en 2010 ;

- le sucre, dont la part dans l'importation est passée de 8% en 2000 à 10% en 2010.

Il faut noter également que, pour la première fois, la tendance haussière des importations a pu être brisée en 2009, sous l'effet à la fois de l'amélioration du niveau de la production nationale, et des nombreuses mesures prises par le Gouvernement, ce qui a permis de réaliser une économie de plus de 2 milliards de dollars.

2. Régulation des marchés et système d'alerte précoce de production et des prix

Il faut d'abord noter qu'en ce qui concerne l'Algérie, la question de l'instabilité des prix et de la nécessité d'une maîtrise de la régulation des marchés des produits agricoles, a été d'abord ressentie et appréhendée au plan du marché intérieur, avant que d'être posée en réponse aux dérèglements et à la crise des marchés mondiaux des produits agricoles. En effet, la régulation des marchés avait été, au cours des décennies antérieures à 2000, prise en charge dans le contexte du système économique centralement et administrativement planifié, le "régulateur" très largement prédominant étant alors l'Etat, intervenant au moyen des offices publics spécialisés, décidant administrativement des prix et faisant face aux insuffisances de l'offre locale en procédant lui-même aux importations. Les réformes du secteur agricole, qui ont introduit l'autonomie réelle des exploitants de l'ancien secteur "public" et des acteurs de la sphère commerciale en aval, ont révélé la nécessité d'un profond réaménagement du système de commercialisation. Cette exigence s'est révélée de manière brutale avec les insuffisances du marché à faire face à la nouvelle donne et aux impacts de l'offre en accroissement rapide pour nombre de pro-

duits, notamment au cours de la période récente maraîchers (pomme de terre), ou d'élevage (poulet de chair).

A cet effet, outre la définition et l'implémentation d'un programme de grande ampleur initié par le ministère du Commerce visant à doter le pays d'un réseau conséquent et adapté d'infrastructures de commercialisation, a été mis en place par le ministère de l'Agriculture, un instrument dit SYRPALAC de régulation des produits agricoles. Les résultats obtenus jusqu'ici, d'abord sur la pomme de terre, ensuite sur les viandes blanches et à partir de la présente année 2013, sur les viandes rouges, pour prévenir la flambée des prix récurrente à la faveur de la demande plus forte en viandes au cours du mois sacré du Ramadan, sont encourageants, et permettent d'envisager l'élargissement progressif aux divers autres produits alimentaires essentiels des ménages. Il ne faut pourtant pas se leurrer sur la complexité de la tâche, tant sur le plan technique, que surtout social, cet objectif devant être resitué dans le défi lancé par le gouvernement de sortie de la sphère de l'économie informelle des activités de commercialisation et de changement des comportements.

Ces efforts doivent cependant aller de pair avec les activités relatives à la mise en place d'un système d'alerte précoce des productions et de prix, de stocks de sécurité et de renforcement et d'adaptation des instruments d'assurances des agents économiques concernés.

En ce qui concerne le système d'alerte précoce, si le pays disposait d'un dispositif de suivi des prix des produits agricoles, pris en charge à la fois par le ministère de

l'Agriculture et l'Office national des Statistiques, ce dispositif n'était en fait pas appréhendé et géré dans une perspective d'alerte précoce et de mise à disposition d'informations appropriées à la prise de décision. Au cours de ces dernières années, la réflexion menée, élargie au sein de cadres associant des partenaires (tel celui des 5 + 5), avec le soutien notamment de la FAO et de l'Union Européenne, a permis à la fois de dessiner la configuration globale d'un nouveau système et de cerner la division cohérente des prérogatives des différents intervenants.

C'est ainsi qu'avec le soutien de l'union Européenne a été entamée la mise en place, pilotée par l'Institut national de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA), d'un Observatoire des filières agroalimentaires, qui va permettre de collecter, traiter, constituer des bases de données et analyser les données relatives aux flux, aux prix et aux diverses autres informations, qui vont permettre de disposer d'un instrument de suivi en temps réel du fonctionnement non seulement des marchés, mais également des processus de production au sein du segment des exploitations en amont, et de mise en marché, transformation et distribution, en aval, comme des flux des importations et des exportations.

En parallèle, la participation au système de collecte d'information dans le cadre du réseau initié par la FAO 'AMIS' (Agricultural Market Information System), devrait permettre de s'insérer et de disposer d'une vision à une échelle plus pertinente, plus adaptée à la prise des décisions à prendre. Par ailleurs, ce défi d'une meilleure gestion

de la volatilité des prix passe par la poursuite des efforts importants engagés depuis une décennie, qui sont appelés à être poursuivis et consolidés, de renforcement des capacités des institutions de recherche et de développement.

3. L'accroissement des superficies irriguées, voie essentielle de l'amélioration de la production agricole

Les impacts très encourageants enregistrés à ce jour par les programmes de développement agricole initiés ont permis de combler une part du retard accusé par rapport aux pays de la région placés dans des conditions naturelles similaires, au niveau du Bassin méditerranéen, en termes de développement du potentiel de production comme de diversification des systèmes de cultures et d'élevage, et de performances techniques, en particulier les rendements physiques, et de plus en plus de compétitivité.

Ces résultats résultent pour une part prédominante de la valorisation de la ressource en eau, qui a permis d'extérioriser un potentiel resté largement en dormance, du fait des multiples contraintes relevant de plusieurs ordres. Il apparaît nettement que la poursuite du rythme de croissance de la production agricole dépend directement du niveau d'accès à la ressource en eau qui pourra être assurée aux producteurs. Ainsi, les disponibilités en ressource en eau dont pourront disposer les différentes filières et régions agricoles, vont constituer un déterminant essentiel de la faisabilité des programmes du Renouveau agricole et des niveaux de sécurité alimentaire qui pourront être atteints par le pays.

Cette réalité a conduit les deux secteurs directement concernés, Agriculture et Ressources en eau, à resserrer encore plus fortement leur collaboration (à tous les niveaux : central, de la wilaya et local), et à décider d'adaptations et d'inflexions aux programmes conduits, en particulier en vue de dynamiser ceux assurant des ressources d'appoint (réutilisation des eaux usées), et une utilisation plus rationnelle, ce qui renvoie en particulier à la promotion renforcée des techniques dites "économisatrices" par le soutien à l'acquisition d'équipements par les exploitants, et aux progrès en matière de gouvernance locale de la mobilisation et de l'utilisation de l'eau.

La politique hydraulique suivie depuis l'avènement des réformes économiques et sociales, particulièrement au cours des années 2000, a indiscutablement imprimé un nouveau cours et opéré une dynamisation de la réalisation des programmes arrêtés, épongeant le retard considérable accusé jusque là, mais également amplifiant considérablement le plan national d'investissements, en réussissant à atteindre et maintenir un rythme de concrétisation élevé des objectifs de ce dernier.

Cette nouvelle politique avait été formalisée au milieu de la décennie 2000, et fait ensuite l'objet de consolidations successives pour tenir compte à la fois de l'émergence et de la volonté d'accorder une place éminente à de nouveaux axes centraux, notamment l'atténuation des effets des changements climatiques, la focalisation sur la valorisation du potentiel de production agricole des régions steppiques et du Sud, ainsi que la contribution des eaux usées traitées à la couverture des besoins de l'agriculture.

En ce qui concerne le programme de développement du secteur des ressources en eau au titre du Quinquennal 2010-2014, ce dernier vise à maintenir le même effort intense et recouvre notamment (MRE/Note de synthèse Stratégie sectorielle/PPP/2013) :

- La construction de nouveaux barrages et la surélévation de certains en place, pour porter les capacités de retenues des eaux de surface de 7,1 à 9,1 milliards de m³, soit une augmentation de plus de 30% ;

- La réalisation de 6 grands projets de transferts et de 14 adductions majeures ;

- La réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable de 32 villes ainsi que la réhabilitation des réseaux d'assainissement de 24 villes ;

- La réalisation de 64 nouvelles stations d'épuration des eaux usées pour atteindre une capacité totale de traitement de 740 millions de m³ par an ;

- La réalisation de travaux d'aménagement hydro-agricoles sur 125.000 nouveaux hectares ;

- La réalisation d'une centaine de nouvelles retenues collinaires pour l'irrigation agricole.

En parallèle, le programme quinquennal 2010-2014 assure la prise en charge de chantiers stratégiques dans le domaine hydraulique, notamment :

- La mise en place de réserves régionales stratégiques de ressources en eau ;

- Le développement du potentiel d'irrigation au profit de l'agriculture ;

- L'économie de l'eau ;

- L'exploitation des systèmes hydrauliques complexes ;

- L'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement.

Un autre axe important est celui de "l'eau agricole", qui est développé en synergie entre les ministères des Ressources hydriques et celui de l'Agriculture, qui porte notamment sur :

- La gestion durable de l'eau en agriculture par une approche participative et intégrée de la gestion des aménagements d'irrigation. (GPI et PMH) ;
- La maîtrise des techniques d'irrigation et de drainage ;
- La qualité et la préservation de l'eau ;
- Les approches socio économiques de l'eau en agriculture ;
- La collecte et la valorisation des eaux pluviales.

La composante relative à la gestion et la valorisation de la ressource par l'agriculture et l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture concerne plus directement le secteur de l'agriculture. En effet, le niveau d'efficacité de l'utilisation de l'eau mobilisée pour l'irrigation des cultures demeure bas, en raison d'insuffisances tant du fait des acteurs individuels, que des communautés agricoles et rurales, ainsi que des institutions directement concernées par la gestion de cette ressource. Le niveau de formation, le faible degré d'équipement et le niveau bas de ressources financières ont empêché le recours aux techniques les plus adaptées et le respect des normes d'irrigation, comme la réalisation de l'ensemble des opérations culturales préconisées par les structures d'appui. Ainsi, mobilisation de doses et de volumes inappropriés et faible niveau des rendements aboutissent à une production par mètre cube nettement inférieure aux potentialités et aux niveaux atteints par les pays comparables.

Il faut relever que la vulgarisation avait attaché jusque récemment une attention relativement plus faible à la composante irrigation des cultures, comparativement aux autres opérations de l'itinéraire technique. Ce décalage a été pris en considération par la politique du Renouveau et un effort particulier est consenti pour réaliser, dans des délais serrés, la mise à niveau qui se constate sur le terrain dans le sillage de l'introduction des techniques plus évoluées et des actions de formation et d'accompagnement liées. Ces dernières ont acquis à présent un caractère systématique, avec la mise en place d'un dispositif qui impose à tout agriculteur introduisant ces technologies de participer à des journées d'initiation à l'utilisation des équipements, complétées ensuite par l'appui direct au niveau de la parcelle.

On peut considérer qu'en matière de stratégie claire d'atténuation de la sécheresse et de définition et de mise en place de stratégies préventives et non plus seulement réactives face aux sécheresses, l'avènement d'une nouvelle politique agricole a représenté un véritable tournant. Les soutiens aux exploitants agricoles sont à présent conçus et mis en œuvre dans le cadre de plans d'accompagnement spécifiques à la mise en œuvre de chacun des programmes d'intensification par filière stratégique. La nouvelle approche instaurée par la politique du Renouveau agricole et rural rompt avec les pratiques antérieures et a procédé à la mise en place d'un cadre fonctionnel permettant le rapprochement et l'intervention coordonnée, plus cohérente et complémentaire des diverses parties concernées.

C'est ainsi qu'en particulier dans le cadre du nouveau Dispositif de fixation de performances, une concertation préalable est instaurée lors de la fixation des plans de production annuels par wilaya, et par conséquent par daïra et commune, pour s'assurer que les conditions de faisabilité en termes de ressources hydriques sont effectivement remplies et compatibles avec le niveau d'intensification visé.

Parallèlement, la dimension "durabilité" est prise en considération de manière de plus en plus conséquente. Il ne faut cependant pas perdre de vue que cette réorientation d'une approche strictement "productiviste" - viser la production maximale sans préoccupation des impacts négatifs sur l'environnement -, vers une gestion conservatoire et favorable à la durabilité non seulement écologique, mais également des savoirs, des savoir-faire, et des liens assurant la cohésion sociale du groupe, exige des délais et que le basculement ne peut être réalisé à court terme.

L'équité de l'accès passe notamment par la transparence et la participation des bénéficiaires potentiels de la ressource rare eau au processus d'arbitrage dans l'affectation des volumes disponibles, entre secteurs et sous-zones et terroirs, comme au sein des communautés. Ce volet correspond à la gestion institutionnelle et surtout sociale de l'eau, où beaucoup reste à faire sur le terrain. Cette dimension renvoie au déterminant central qui va être à présent traité.

4. La poursuite des réformes sociales, l'adaptation du cadre institutionnel et la promotion de nouveaux comportements

On sait que la nouvelle politique de développement agricole et rural avait commencé

à prendre corps au début de la décennie 2000, donnant lieu dans un premier temps au Plan national de développement agricole (PNDA), avant d'aboutir, après que l'élargissement soit intervenu au développement rural, avec l'élaboration et l'implémentation de la Stratégie de développement rural durable (2003), à la politique de Renouveau agricole et rural (2009).

Parmi les principes fondamentaux de cette dernière, ceux de la décentralisation et de la consultation occupent une place particulière. En effet, l'analyse des expériences des politiques antérieures, qui avaient généré des résultats très éloignés de ceux affichés, reprise et approfondie à partir de 2000, avait mis en relief que les performances médiocres du secteur agricole étaient fondamentalement la conséquence d'approches et de mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des programmes et projets, ne ménageant qu'une très faible place aux initiatives, et à l'implication des acteurs à la base, les plus au fait des réalités du terrain.

C'est ainsi qu'une volonté politique forte s'est progressivement affirmée pour renverser le sens du processus de planification et de réalisation des plans et programmes, en rompant avec la voie descendante au profit des initiatives, de l'expression des besoins et des arbitrages en termes de priorités, des acteurs des niveaux régional et local. Cette option stratégique de mettre fin à "la négation du droit au chapitre", et à la marginalisation, a conduit à réviser l'ensemble des dispositifs organisationnels, fonctionnels et financiers. Des cadres nouveaux ont été mis en place, regroupant les représentants des diverses parties prenantes, qu'elles relèvent des pouvoirs publics -

les différents ministères concernés et leurs institutions -, la Profession et l'Interprofession, dont les Chambres de l'Agriculture de wilayas et les associations par filière, les Collectivités régionales et locales (assemblées populaires communales et de wilayas), ainsi que les acteurs de la vie civile. Les capacités scientifiques et technologiques des universités et des centres de recherche, sont également fortement sollicitées pour contribuer à établir les diagnostics, dégager les potentialités et retenir les axes de développement hiérarchisés correspondant le mieux aux caractéristiques spécifiques des territoires visés, puis à apporter leur appui à leur concrétisation.

Cette option a nécessité des efforts intenses et continus de sensibilisation, d'explication, et ce parallèlement à un programme de formation des acteurs pour les familiariser aux nouvelles démarches et procédures d'action coordonnée et transparente. Des progrès significatifs commencent à être enregistrés, et les filières prioritaires à se doter d'une organisation mieux assise, qui contribue à assurer une dynamique réelle de modernisation de leur mode de fonctionnement et leur permet d'améliorer sensiblement leurs performances. Ces résultats qui n'étaient pas évidents, compte tenu des séquelles des périodes antérieures sur les esprits et les comportements, et des conflits d'intérêts entre catégories d'acteurs, illustrent le rapprochement et les progrès en termes de confiance au sein des cadres de concertation créés. Cette évolution en un laps de temps relativement court, permet d'être raisonnablement confiant en matière de poursuite pérenne de ce processus clé pour assurer à la fois sécurité alimentaire et contribution à la croissance économique globale du pays.

CONCLUSION

Au terme de cette revue de quelques uns des volets clés de la poursuite durable du processus d'amélioration du niveau de sécurité alimentaire, il apparaît que pour le volet technique, la voie semble relativement bien balisée. Il s'agira surtout de renforcer les efforts en matière de ressources biologiques végétales et animales, et de mettre au point et diffuser des modèles technologiques adaptés à l'impératif de durabilité. En outre, les actions de renforcement des capacités de recherche, de vulgarisation et de développement, fortement engagées, tout en nécessitant d'être renforcées, notamment par exemple en ce qui concerne l'élargissement du potentiel scientifique de la recherche agronomique, la révision de l'architecture organisationnelle et du mode de fonctionnement de l'appareil de soutien technique, le rajeunissement de sa composante et le renforcement plus conséquent des moyens logistiques, indispensable pour un accompagnement au plus près des exploitants et autres acteurs économiques.

Par contre, le déterminant central de l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire semble être celui de la capacité sociale - au sens d'une résultante de l'interaction et de la confrontation des stratégies des diverses catégories d'acteurs -, à faciliter et parachever une complète sortie de l'ère antérieure. Ce véritable basculement d'un mode de fonctionnement, encore marqué par les séquelles du système administrativement planifié et régulé, qui correspond à un retard de mise en place de cadres et mécanismes modernes de fonctionnement des

filières et des marchés en aval, comme d'élaboration des perspectives et plans et programmes à moyen terme de développement des capacités et de la production, et des projets en découlant, est très directement lié au développement des réformes sociales globales.

Il semble ainsi qu'une nouvelle étape d'avancées des réformes du secteur agricole et de la politique actuelle, qui a eu le mérite de "tourner" de nombreuses pages, dégaier les scories et questionnements obsolètes, sera celle du débat de fond de la place et du rôle de l'agriculture et du développement rural dans une stratégie rénovée de développement économique et social national, adaptée à la fois aux potentialités et atouts conséquents, mais également aux défis comme aux marges de manœuvre qui risquent de se voir resserrées rendant plus difficiles les arbitrages d'affectation sectorielle des ressources budgétaires disponibles. Ainsi, le renouvellement de la gouvernance nationale, sectorielle, comme régionale et des territoires, passe par la mise au centre des questionnements du *comment faire* pour une véritable promotion de la participation et de la responsabilisation des diverses parties prenantes. Cela implique en particulier de mener à son terme la sortie entamée - avec notamment la diffusion des approches participatives, la place accordée à la dimension genre -, des approches technicistes et du "tout quantitatif", grâce à une prise en charge efficace des dimensions sociales.

Références bibliographiques

- A. Benachenhou (2008), Pour une meilleure croissance, Alpha Design, Juin 2008, 363 p.
- O. Bessaoud (2013), article sur le foncier agricole, à paraître in Revue du CREAD.
- O. Bessaoud (2006), La stratégie de développement rural en Algérie, Options Méditerranéennes, Sér. A, n° 71, pp. 79-89.
- M.L. Cherfaoui, M. Kanoun, L. Boukhari, A. Matallah (2009), Cadre institutionnel, gestion participative des ressources naturelles et renforcement durable des moyens d'existence des communautés agropastorales - le cas de la wilaya de Djelfa (Algérie), Projet INRAA/ICARDA/IFAD/FADES Machrek-Maghreb III, INRAA, 94 p.
- CFS/FAO-RNE (2011), Regional Multi-stakeholder Workshop on Food Security and Nutrition, Cairo, Egypt, 3-4 Oct. 2011, 102 p.
- CIHEAM (2009), MEDITERRA, Repenser le développement rural en Méditerranée, CIHEAM/Presses de Sciences Po, Plan Bleu, 387 p.
- CIHEAM (2008), MEDITERRA, Les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée, CIHEAM/Presses de Sciences Po, 368 p.
- FAO/RADP (2013), Cadre de Programmation Pays Algérie, Juin 2013, 71 p.

- T. Hafsi (s/d) (2011), Le développement économique de l'Algérie, Expériences et perspectives, Casbah Editions, 765 p.
- MADR/INRAA (2012), Actes de la Rencontre des 5 + 5, 06 et 07 février 2012, INRAA.
- MADR (2008), Le Renouveau de l'Economie Agricole et le Renouveau Rural, Le Renouveau agricole et rural, une question de souveraineté nationale, MADR (non édité), Sept. 2008, 79 p.
- M. Malki (1999), Re-Humanizing the Delopment Process, On participation, local organizations and social learning as building blocks of alternative development view in Algeria, PhD, Wageningen Agricultural University, 331p.
- MATE/ANAT (2004), SNAT 2025.
- MDDR (Ministre Délégué au Développement Rural), La politique du Renouveau rural, 211 p.
- MDDR (2004), La Stratégie de Développement Rural Durable, projet, Juillet 2004, 44 p.
- MIPI (), Rapport d'étape des Assises des Industries Agroalimentaires.
- RADP- CNES/PNUD (2008), Rapport National sur le Développement humain, Algérie 2007, Juillet 2008, 117 p.
- RADP/EuropeAid/UAAT/PADEA/DIVE-CO/Rapports (2011), Etudes par filières.
- Z. Souidi, O. Bessaoud (2011), Valorisation des espaces ruraux en Algérie : une nouvelle stratégie participative, New Medit, Vol. X – n. 2011, pp. 17-24.
- World Bank (2007), From Agriculture to Nutrition / Pathways, Synergies and Outcomes, Washington DC : World Bank.
- World Bank (2007), World Delopment Report 2008 : Agriculture for Development, Washington DC : World Bank.

ANNEXES - Tableau 1- Objectifs de production affichés pour la période 2009-2014 - Unité : quintal sauf précision

Nature	Objectifs de production						CROISSANCE MOY.-ANNU. 2009-2014
	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	
Blé dur	16 695 890	17 906 240	19 213 070	20 609 150	22 160 050	23 370 800	6,92
Blé tendre	8 534 780	9 089 500	9 806 480	10 515 400	11 811 000	12 625 220	5,55
Orge	11 987 900	12 687 090	13 677 870	14 575 400	15 542 300	16 391 400	9,67
Avoine	848 020	908 900	993 530	1 093 670	1 209 830	1 283 620	11,00
Céréales	38 066 590	40 591 730	43 690 950	46 793 620	50 723 180	53 671 040	7,38
Fourrages	23 772 380	25 836 660	27 739 670	30 047 420	32 463 170	34 677 800	8,96
Légumes secs	609 245	658 135	720 075	765 285	818 925	872 370	7,25
Tomate industrielle	4 824 300	5 143 510	5 488 550	6 005 050	6 472 400	6 833 600	4,00
Tabac	66 770	71 160	75 860	80 510	88 420	92 270	3,08
Maraîchage	66 622 350	72 017 540	77 400 345	83 526 833	90 127 230	95 439 400	8,59
Dont: 1 P/de terre	23 039 000	25 047 400	27 248 320	29 254 950	31 639 500	33 626 100	8,67
2 Oignons	8 243 850	8 974 480	9 599 860	10 311 110	11 059 160	11 730 630	9,40
Viticulture	4 101 400	4 354 513	4 748 766	5 076 079	5 376 047	5 712 685	9,13
Agrumes	7 974 877	8 643 359	9 423 772	10 188 846	10 957 679	11 689 242	8,12
Noyaux Pépins	10 363 990	11 186 870	12 300 205	13 447 530	14 636 920	15 666 355	10,36
Olives	3 541 250	3 868 924	4 299 315	4 621 077	5 180 740	5 560 402	10,03
Dont: Olives à huile	2 518 350	2 746 270	3 018 110	3 291 440	3 607 340	3 872 680	9,05
Dattes	5 954 300	6 514 760	7 109 200	7 735 330	8 342 400	8 895 200	6,87
Production Végétale							8,51
Viandes rouges	3 393 330	3 510 010	3 657 030	3 796 171	3 939 090	4 082 720	8,68
Viandes blanches	2 664 840	2 773 830	2 890 470	3 008 890	3 129 040	3 252 110	8,59
Elevages							8,67
Lait (10 ³ litres)	2 495 288	2 600 964	2 733 302	2 880 518	3 048 542	3 239 767	7,71
Collecte lait	618 177	755 185	833 695	920 652	1 087 813	1 291 917	
Oeufs (10 ³ U)	3 997 920	4 108 424	4 220 551	4 333 095	4 453 239	4 589 590	3,24
Miel	38 440	42 780	46 700	49 820	54 450	59 320	13,01
Laine	230 140	245 460	256 104	272 518	295 900	316 420	5,02
Produits de l'élevage							6,54
Production Animale							8,01
Total Production Agricole							8,33

Source : MADR/DSASI